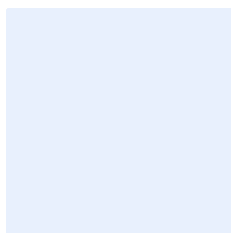
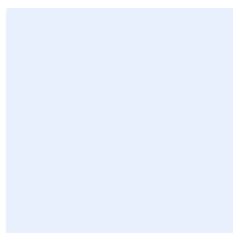


Le changement climatique et ses effets sur les ressources en eau à l'échelle de l'EPAGE Doubs Dessoubre et de l'intégralité du sous-bassin versant du Doubs Médian en vue d'une stratégie d'adaptation

Elaboration du plan d'actions – Phase 3

COMPTE RENDU DE L'ATELIER DE CONCERTATION N°5 DU 25 NOVEMBRE 2025 – ELABORATION DU PROGRAMME D'ACTIONS

EPAGE Doubs Dessoubre



ARTELIA - SEPIA / 25 NOVEMBRE 2025

Table des matières

1. CONTEXTE ET OBJECTIFS	3
1.1. Rappel de la démarche engagée par l'EPAGE Doubs-Dessoubre	3
1.2. Objectifs de l'atelier	4
2. PRESENTATION DE L'ATELIER	5
2.1. Les participants	5
2.2. Le déroulement de l'atelier	5
3. BILAN DE L'ATELIER	6
3.1. Synthèse des échanges en plénière	6
3.1.1. Périmètre géographique du PTGE	6
3.1.2. Préparation des prochains ateliers et articulation du programme d'actions	7
3.1.3. Calendrier.....	8
ANNEXE 1 : ARCHITECTURE DES FICHES-ACTIONS	9
ANNEXE 2 : DIAPOSITIVES DE PRESENTATION DE L'ATELIER	10

1. CONTEXTE ET OBJECTIFS

1.1. Rappel de la démarche engagée par l'EPAGE Doubs-Dessoubre

Afin d'évaluer l'incidence des prélèvements sur la ressource en eau dans le contexte du changement climatique et d'anticiper les conséquences de ce dernier, l'EPAGE Doubs-Dessoubre a engagé la présente étude dans le but d'arriver à la création d'un Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE) sur son périmètre (hors sous-bassin versant du Doubs médian compris sur le périmètre PMA). Ce projet de territoire s'appuie sur un diagnostic et un dialogue avec les acteurs du territoire afin de déterminer le programme d'actions à mettre en œuvre. L'étude se déroule en trois phases :

- Une 1^{ère} phase de diagnostic comprenant un état des lieux du territoire et une analyse prospective ;
- Une 2^{ème} phase de définition des différentes stratégies d'adaptation ;
- **Une 3^{ème} phase d'élaboration du plan d'actions opérationnel**, phase dans laquelle cet atelier s'inscrit.

Ainsi, un état des lieux technique a été réalisé sur le territoire, étudiant les prélèvements, l'articulation entre production et distribution de l'eau potable, l'évolution de paramètres hydrologiques et l'impact des prélèvements sur différents paramètres des milieux (hydrologie, végétaux, sols, etc.). Il intègre également une analyse rétrospective pour éclairer les évolutions passées et la situation actuelle par rapport au changement climatique en cours. En complément, des entretiens préalables avec des acteurs ont été réalisés afin de compléter la vision actuelle du territoire et des enjeux qui le concernent.

Lors des entretiens préalables, il est ressorti des enjeux autour de la qualité et de la température de la ressource et dans une moindre mesure sur sa quantité.

Des actions sont mises en œuvre depuis plusieurs années déjà par les agriculteurs, les industriels, etc. pour l'amélioration de l'état de la ressource, bien que les résultats ne soient pas forcément visibles car contrebalancé par d'autres facteurs (climatiques en particulier). Cela peut créer un décalage entre la perception des efforts faits par certains acteurs d'un secteur et la perception vue de l'extérieur.

L'équilibre financier des services d'eau et d'assainissement est un sujet important d'inquiétudes alors que la tendance de la consommation en eau est à la baisse.

Au global, beaucoup d'études sont portées sur la ressource. Le travail de l'EPAGE est, de plus, reconnu et apprécié. Les acteurs sont conscients des enjeux et attendent des retombées concrètes de l'étude. Les principales attentes portent notamment sur la création d'une dynamique de concertation large avec les acteurs du territoire, permettant de mettre en relation des acteurs qui ne le sont pas, et ainsi d'avoir une meilleure compréhension des actions de chacun. Il est également attendu de la communication et de la pédagogie sur les avancées et résultats de l'étude, ainsi qu'une attention à porter sur la coordination entre acteurs et territoires voisins.

1.2. Objectifs de l'atelier

Les ateliers de la phase 2 ont permis aux acteurs d'échanger sur les objectifs vers lesquels tendre pour 2050, et d'identifier des actions/types d'actions possibles, afin de relever ces défis. Ces objectifs, associés au champ des possibles des actions à réaliser pour les atteindre, ont alimenté la construction, par Artelia, **d'axes de réflexion contrastés d'actions** pour le territoire, l'évaluation de leurs impacts sur la ressource et la satisfaction des besoins pour 2050. A partir de ces axes, les acteurs ont ensuite été amenés à faire émerger un **scénario stratégique unique pour le territoire, validé ensuite en COPIL**. Ils ont également identifié les actions à retenir dans le scénario final. Le scénario retenu peut être résumé selon les éléments suivants :

- **La sobriété** comme première réponse aux tensions croissantes sur l'eau, mais insuffisante sans **actions structurelles** : nouveaux forages, interconnexions, solutions fondées sur la nature, soutien d'étiage par les barrages (secteur Doubs-médian) ;
- **Besoin de coordination** entre acteurs, notamment à travers un pilotage clair du PTGE ;
- **Besoin de communication**, pédagogie et accompagnement réglementaire pour faciliter la mise en œuvre des actions ;
- **Nécessité de combiner les solutions** afin d'assurer la résilience du territoire, et intégrer des « actions sans regret ».

Le scénario validé sert de base à **la construction du plan d'actions, pour nourrir le PTGE**. A partir des actions identifiées dans les phases précédentes, Artelia a élaboré des fiches actions, regroupées selon les 4 thématiques suivantes :

- **Connaissance** : ressources actuelles et futures, dépendance aux ressources karstiques, débits (niveau d'alertes), schéma directeur départemental, prélèvements, de la perte d'habitats liés aux débits d'étiage ;
- **Usages de l'eau** : prélèvements, urbanisation, agriculture, industrie, économies d'eau, fuites, urbanisation, infiltration des eaux pluviales ;
- **Ressource** : ressources alternatives, restauration des cours d'eau et des zones humides, qualité de l'eau, débits d'étiage, protection des forêts, pollutions, gestion de crise, réserves d'eau
- **Gouvernance** : gestion et coordination des ressources

Ce premier atelier de la phase 3 (Atelier 5) avait pour but d'amener les acteurs à discuter autour de proposition de fiches actions pour le PTGE sur les 3 premières thématiques, la dernière (gouvernance) étant prévue pour le dernier atelier (Atelier 6).

L'objectif de l'Atelier 5 était de recueillir les réactions / remarques des participants sur les éléments composant les actions au regard de leur faisabilité technique, des coûts d'investissement et de fonctionnement. Des précisions sur les actions étaient déjà inscrites sur les fiches afin de donner aux acteurs des éléments de contexte pour annoter les actions. Ils pouvaient également faire part de retours d'expérience connus. La question de la maîtrise d'ouvrage associée à chaque action pouvait également être abordée. Enfin, les participants pouvaient ajouter ou supprimer des actions.

2. PRESENTATION DE L'ATELIER

2.1. Les participants

L'objectif était de rassembler les acteurs de structures et d'intérêts différents et représentatifs du territoire, dans le but d'avoir une pluralité de connaissances et de visions sur le territoire.

Ainsi, ont été présents, en plus d'agents de l'EPAGE Doubs Dessoubre :

- ✓ Des représentant.es de collectivités locales (Pays de Montbéliard Agglomération) ;
- ✓ Une représentante de la Région ;
- ✓ Un représentant du Syndicat des eaux de la Haute-Loue (SIEHL) ;
- ✓ Une représentante du monde de la chasse (Fédération des Chasseurs 25) ;
- ✓ Des représentants du monde associatif engagés dans la protection de l'environnement : FNE, CPEPESC ;
- ✓ Un représentant de l'Union Régionale des Fromages d'Appellation Comtois ;
- ✓ Un citoyen.

2.2. Le déroulement de l'atelier

L'atelier s'est tenu sur une demi-journée dans une salle du siège de la Communauté de Communes de Sancey Belleherbe le 25 novembre 2025.

Le déroulement était le suivant :

- ✓ **Accueil et mot d'introduction** sur la démarche de l'EPAGE avec une présentation du cadre de travail et des objectifs de la journée ;
- ✓ Une **présentation, en plénière** des éléments retenus pour la stratégie du territoire, validé lors du COPIL de phase 2. Les 4 thématiques du programme d'actions traitées lors de l'atelier ont été rappelées. L'architecture des fiches actions a également été présentée ;



Figure 1 : Introduction de l'atelier en plénière

- ✓ Un **temps de travail autour de 18 fiches actions**, regroupées selon les trois thématiques, chaque feuille A1 correspondant à une fiche action.

L'objectif était d'amener les acteurs à réagir sur les fiches actions présentées ainsi qu'à les annoter. Des post-its étaient disponibles pour compléter les fiches. Les participants ont été invités à tourner librement dans la salle pour compléter toutes les fiches actions. En particulier, ils pouvaient compléter les fiches selon trois principaux points :

- Mise en œuvre – Qui ? Quand ?
- Faisabilité – Comment ?
- Effets attendus



Figure 2 : Atelier d'annotation des fiches-actions

- ✓ **Une conclusion** de la demi-journée.

3. BILAN DE L'ATELIER

3.1. Synthèse des échanges en plénière

3.1.1. Périmètre géographique du PTGE

Il a été précisé que les réflexions menées en phase 2 intégraient les bassins Doubs-Dessoubre et Doubs-médian, mais que la réflexion pour le programme d'actions menée en phase 3 (fiches actions) ne porte que sur le périmètre de l'EPAGE Doubs-Dessoubre. Toutefois, le travail mené sur le Doubs-Médian pourra être mobilisé par les acteurs concernés.

Il a été rappelé que l'EPAGE Haut Doubs - Haute Loue, a également réalisée une étude en vue de l'élaboration d'un PTGE. La coordination entre ces deux PTGE sera nécessaire afin d'assurer une cohérence entre ces deux territoires voisins.

S'est posée la question d'une planification et d'une gestion de l'eau à une échelle plus large que le territoire de l'EPAGE Doubs Dessoubre.

A notamment été mentionnée la MISEN (Mission Inter-Service de l'Eau et de la Nature), qui est un service de l'Etat sous l'égide du préfet dont le rôle est de définir la politique des interventions de l'Etat dans le domaine de l'eau et de la nature dans le département. Sa mission, d'ordre réglementaire, et plus large que la gestion de la ressource en eau, n'est pas adaptée. C'est l'objet du PTGE que de discuter des modalités de mise en place de cette gestion en lien avec les territoires voisins. Cela pourrait par exemple être discuté lors du dernier atelier qui traitera de la gouvernance à mettre en place.

Il a également été rappelé que l'étude pour la sécurisation de la ressource en eau potable du Nord Franche-Comté doit être lancée d'ici la fin d'année 2025. Là encore une articulation sera à prévoir avec ce territoire (dont fait partie le Doubs médian) une fois cette étude terminée.

Enfin, l'EPAGE Doubs Dessoubre porte par ailleurs une étude de préservation des ressources souterraines stratégiques sur son périmètre, dans la cadre de laquelle des forages de connaissances, des suivis de débits en continu et des traçages sont programmés et coordonnés avec les EPCI membres et les maîtres d'ouvrage AEP du territoire.

3.1.2. Préparation des prochains ateliers et articulation du programme d'actions

Il a été indiqué que les remarques sur les fiches actions formulées lors de l'atelier 5 alimenteront l'atelier 6.

Une alerte est émise concernant l'inscription d'actions dont la réalisation dépend de changements de réglementation au niveau national. Le risque de non-réalisation est important. Il est rappelé que le PTGE a pour but de prévoir des solutions locales, quelle que soit la réglementation nationale.

Enfin il a été rappelé que le PTGE est un document destiné à évoluer dans le temps pour notamment prendre en compte les évolutions liées au changement climatique.

Des participants ont soulevé les différences entre le pilotage et le portage d'une action. SEPIA a répondu que le prochain atelier traitera de ces deux notions ainsi que de celle d'animation au sein du PTGE. La question centrale sera la synergie et la transversalité entre les structures pour garantir une efficacité et une gestion cohérente de la ressource en eau à l'échelle du territoire.

Il a été souligné l'importance de mobiliser, lors du prochain atelier, les acteurs concernés par les différentes actions du programme afin qu'ils les valident. Ont notamment été mentionnés les pilotes que sont les chambres consulaires (CCI, CMA), et les acteurs du monde agricole.

Les participants ont insisté sur l'importance d'inclure les nombreuses structures naturalistes et les partenaires comme le CEN ou l'union des communes forestières qui sont complémentaires de l'OFB et de l'ONF et qui ont un rôle fédérateur. L'ARB a également été évoquée. Il a été noté que l'ensemble de ces acteurs n'avaient pas été inscrits initialement sur les fiches-actions. Les participants ont donc demandé de dresser une liste des acteurs existants. Il est proposé d'identifier des acteurs relais pour le suivi du PTGE et que les réseaux existants soient mobilisés au maximum.

3.1.3. Calendrier

Au vu de l'indisponibilité d'un certain nombre d'acteurs le 11 décembre 2025, il est proposé de reporter l'atelier 6, probablement sur la 2^e quinzaine de janvier. Suite à l'atelier, la date a été fixée au 15 janvier 2026.

Les fiches actions amendées des remarques issues de cet atelier seront transmises à l'ensemble des acteurs et notamment les absents afin de recueillir leurs éventuelles remarques et ainsi consolider les fiches actions.

ANNEXE 1 : ARCHITECTURE DES FICHES-ACTIONS

Type d'action :

Mise en œuvre

Porteur de l'action

Indicateur / objectif

Temporalité

Faisabilité

Coût (estimation en ordre de grandeur)

Investissement (€)

Fonctionnement (€/an)

Technique/Règlementaire/Politique

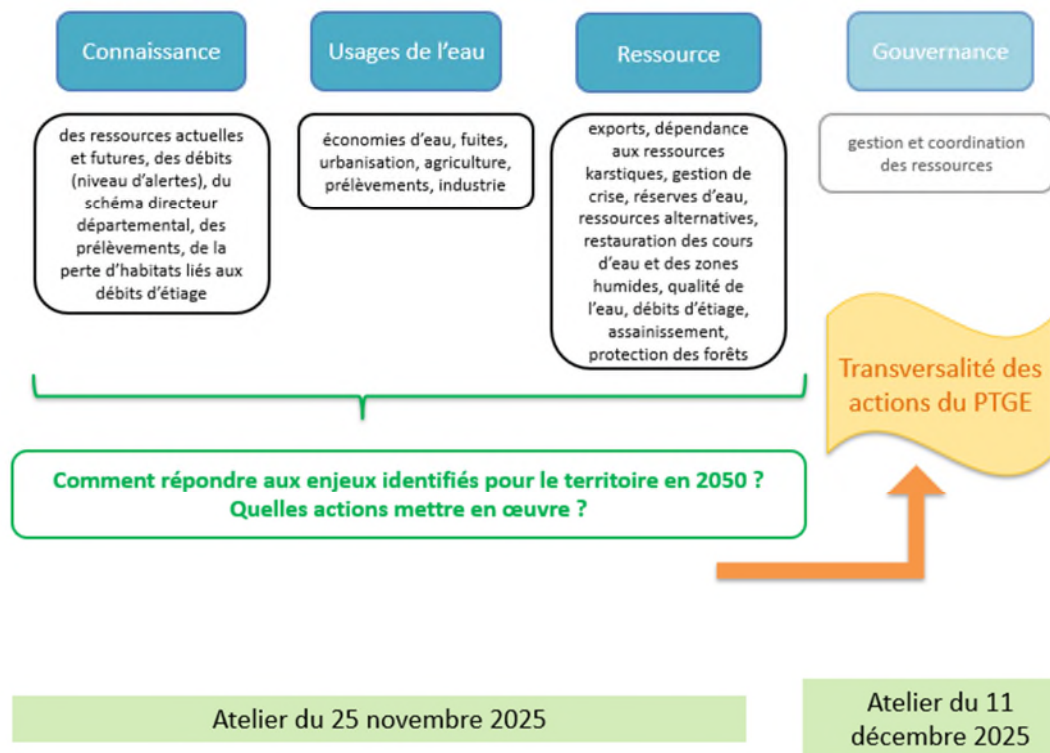
Éléments à prendre en compte

Retour d'expérience/Actions en cours

Effet sur la sécurisation AEP		Effet sur la qualité de l'eau	
Effet =	Risque =	Effet =	Risque =
Effet sur les besoins en débit des milieux et des usages		Effet sur l'agriculture et autres activités économiques	
Effet =	Risque =	Effet =	Risque =

ANNEXE 2 : DIAPOSITIVES DE PRESENTATION DE L'ATELIER

Un programme d'actions construit autour de 4 axes



19/12/2025 ARTELIA 7



Temps de travail sur les axes de réflexions

21 fiches actions regroupées en 3 thématiques, chaque feuille A1 correspondant à une fiche action

Les participants tourneront librement sur les fiches actions : ils peuvent réfléchir à une ou plusieurs thématiques suivant leurs connaissances/intérêt.

➔ Annotation des fiches actions (via des post-it)

➔ Réaction des participants aux éléments présentés :

- Réaction / remarques sur les éléments composant les actions au regard de leur faisabilité technique, des coûts d'investissement et de fonctionnement, de retours d'expérience connus, maîtrise d'ouvrage
- Ajout / suppression d'actions ?

Pause de 10 minutes...



19/12/2025 ARTELIA 12